

L'Assomption de la Vierge Marie (Lc 1, 39-56) – Homélie du Père Rodolphe EMARD



L'Assomption de la Vierge Marie est honorée par deux messes, celle de « la veille au soir » et celle « du jour ». Seules quelques solennités donnent lieu à plusieurs messes : la nativité du Seigneur, l'Épiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte et l'Assomption. C'est ainsi dire l'importance de cette solennité.

L'Assomption est un dogme, une vérité de foi à laquelle doit adhérer tous les catholiques. De quoi s'agit-il ? Le 01^{er} novembre 1950, le pape Pie XII a défini ce dogme en ces termes : « *Par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous proclamons, déclarons et définissons que c'est un dogme divinement révélé que Marie, l'Immaculée Mère de Dieu toujours Vierge, à la fin du cours de sa vie terrestre, a été élevée en âme et en corps à la gloire céleste.* »[1]

L'Assomption de Marie est une conséquence directe de sa maternité divine tout comme son immaculée conception. Celle qui a porté en son sein le Fils de Dieu, la toute pure, ne pouvait pas connaître la dégradation corporelle, elle a été élevée corps et âme.

Parce qu'elle est Mère de Dieu, Marie, par la volonté de son Fils,

continue d'exercer sa maternité sur l'ensemble de l'Église, le Corps du Christ. Marie est aussi notre Mère et de ce fait, nous devons lui honorer un culte. La constitution dogmatique de Vatican II sur l'Église précise que ce culte est un devoir : « *Les croyants, attachés au Christ chef et unis dans une même communion avec tous ses saints, se doivent de vénérer, « en tout premier lieu la mémoire de la glorieuse Marie, toujours vierge, Mère de notre Dieu et Seigneur Jésus Christ » »[2].*

La constitution précise encore que Marie « *occupe dans la Sainte Église la place la plus élevée au-dessous du Christ, et nous est toute proche.* »[3] Elle est « *bien loin au-dessus de toutes les créatures dans le ciel et sur la terre* »[4]. Par conséquent, les disciples du Christ doivent de développer « *un sentiment filial de piété, comme il convient pour une mère très aimante* »[5]. Le culte marial n'est pas facultatif, pour plusieurs raisons :

- Le peuple de Dieu a toujours voué une grande dévotion à la Vierge Marie. Les fidèles ont toujours eu recours à son intercession et à sa protection maternelle au milieu des périls et des difficultés de la vie : « *Sous l'abri de ta miséricorde, nous nous réfugions, Sainte Mère de Dieu. Ne méprise pas nos prières quand nous sommes dans l'épreuve, mais de tous les dangers délivre-nous toujours, Vierge glorieuse et bénie.* »[6]

La préface de la messe précise qu'elle est « *source de réconfort pour [le] peuple encore en chemin.* »

- La préface précise encore : « *Aujourd'hui, la Vierge Marie, la Mère de Dieu, est élevée au ciel. Elle est le commencement et l'image de ce que deviendra [l']Église en sa plénitude, elle est signe d'espérance* ». Marie est l'espérance de ce qui nous attend lors de la *parousie* du Christ : nous vivrons pour l'éternité dans la gloire de Dieu, corps et âme. Nous ressusciterons dans un corps spirituel semblable au Christ (voir 1 Co 15, versets 44 et 49).



Nous l'aurons compris que nous devons honorer un culte à la Vierge Marie mais honorons-le bien. La constitution dogmatique sur l'Église souligne également : *« depuis le Concile d'Éphèse[7], le culte du Peuple de Dieu envers Marie a connu un merveilleux accroissement, sous les formes de la vénération et de l'amour, de l'invocation et de l'imitation, réalisant ses propres paroles prophétiques : « Toutes les générations m'appelleront bienheureuse, car le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses » (Lc 1, 48) »*[8].

Il convient donc d'honorer Marie d'un authentique culte de vénération (et non d'adoration, réservé à Dieu seul). L'Église nous encourage à l'aimer d'une façon filiale mais aussi à imiter ses vertus. Marie est pour nous un modèle à plusieurs titres :

- Modèle de foi et d'obéissance : *« Voici la servante du Seigneur ; que tout m'advienne selon ta parole. »* (Lc 1, 38).
- Modèle de sainteté : *« Il s'est penché sur son humble servante ; désormais tous les âges me diront bienheureuse. »* (Lc 1, 48).
- Modèle de joie : *« Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur ! »* (Lc 46-47).
- Modèle de charité et de service : *« Marie resta avec Élisabeth environ trois mois »* (Lc 1, 56), à son service.

Voilà ce que nous devons surtout imiter de Marie dans un monde où la foi se « tiédit », où le pessimisme grandit et où le service

gratuit du prochain se perd. Nous avons à œuvrer pour rendre ce monde plus saint. Alors imitons Marie en restant focalisés sur le Christ ! En tant que Mère, Marie nous rappelle et nous ramène constamment à l'essentiel : « *Tout ce qu'il vous dira, faites-le.* » (Jn 2, 5).

Que Marie nous guide vers son Fils, qu'elle nous aide à faire tout ce qu'il nous demande, en vue de notre Salut et de notre Résurrection. Bonne fête de l'Assomption à tous et à chacun.

« *Pour ta gloire, on parle de toi, Marie : aujourd'hui tu es élevée bien au-dessus des anges, et tu partages le triomphe du Christ à jamais* » (antienne d'ouverture, messe de la veille au soir).

[1] Pie XII, Constitution apostolique *Munificentissimus Deus* / Proclamation du dogme de l'Assomption, n°44, 01^{er} novembre 1950.

[2] Constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen gentium*, n°52.

[3] *Ibidem*, n°54.

[4] *Ibidem*, n°53.

[5] *Ibidem*, n°53.

[6] Parmi les nombreuses prières catholiques populaires, il y a une ancienne prière égyptienne *Sub tuum*. Remontant au III^{ème} siècle, elle est une invocation collective à la Mère de Dieu, pour obtenir son intercession dans les moments difficiles. Cette prière est la plus ancienne et elle est encouragée par le pape François.

[7] Le concile d'Éphèse date de 430. Il fixe notamment le dogme de la Vierge Marie *Théotokos* c'est-à-dire « Mère de Dieu ».

[8] Constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen gentium*, n°66.